

L'honorable M. Bouffard: Si personne n'y voit d'inconvénient, je propose que le bill soit inscrit au *Feuilleton* pour qu'il subisse la troisième lecture demain.

(La motion est adoptée.)

DISCOURS DU TRÔNE

MOTION TENDANT À L'ADOPTION DE L'ADRESSE EN RÉPONSE— SUITE DU DÉBAT

Le Sénat passe à la suite de la discussion, interrompue hier, sur la motion de l'honorable M. White, appuyée par l'honorable M. Méthot, tendant à voter une Adresse à Sa Majesté la reine, en réponse à son discours prononcé à l'ouverture de la session.

L'honorable W. Rupert Davies: Honorables sénateurs, le 10 juin dernier, j'ai passé la nuit à l'hôtel Windsor, à Montréal. Lorsque je suis descendu dans le hall, le 11 au matin, et que j'ai lu la *Gazette de Montréal*, il m'est revenu à la mémoire une lettre que sir William Vernon Harcourt écrivait au très Honorable H. H. Asquith au lendemain de la défaite infligée en 1895 au parti libéral en Grande-Bretagne. Ceux d'entre nous qui connaissent bien l'histoire de la politique en Angleterre au cours des soixante dernières années se souviendront que Gladstone, chef du parti libéral durant nombre d'années et premier ministre à plusieurs reprises, s'était démis de ses fonctions en mars 1894. La reine Victoria, qui n'aimait pas Gladstone, ne l'a pas consulté lorsqu'il s'est agi de nommer son successeur au poste de premier ministre. Elle a appelé auprès d'elle son ami, lord Roseberry qui, soit dit en passant, n'aurait pas été le candidat du parti libéral. A tout événement, il devint premier ministre, mais subit une humiliante défaite l'année suivante. Il prorogea les Chambres, des élections générales suivirent et le parti libéral subit une écrasante défaite. C'est à la suite de cette élection que sir William Vernon Harcourt écrivit à son ami Asquith, "Je m'attendais à un déluge mais non à un tremblement de terre." Telle était aussi mon impression le matin du 11 juin. Mais sir William Vernon Harcourt terminait sa lettre par ces mots: "Nous devons faire contre mauvaise fortune bon cœur." C'était là un excellent conseil, en effet.

Honorables sénateurs, je commenterai brièvement le discours du trône, me bornant surtout à un seul sujet. Auparavant, je désire cependant offrir mes félicitations au motion-

naire (l'honorable M. White) et au motionnaire en second (l'honorable M. Méthot) de l'Adresse en réponse au discours du trône et faire miennes les remarques formulées par le motionnaire à l'endroit de notre nouveau Président. L'honorable M. Drouin est le cinquième Président depuis que j'ai l'honneur de siéger au Sénat. Je lui souhaite la plus cordiale bienvenue et j'espère qu'il sera heureux durant son mandat.

J'ai écouté avec un vif intérêt le discours prononcé par le motionnaire de l'Adresse, le sénateur de Frontenac-Hastings. Il m'a appris quelque chose; savoir, que le recteur si compétent de l'Université Queen's, M. William A. Mackintosh,—Bill, pour ses amis,—vient du joli petit village de Madoc.

Les observations de l'honorable sénateur relativement à la loi fédérale sur les droits successoraux m'ont fort intéressé. J'ai toujours estimé que l'exemption de \$50,000 devrait s'appliquer à toutes les successions. Comme les successions de \$55,000 ou \$60,000 ne sont pas exonérées de l'impôt c'est souvent l'épouse et les enfants du défunt qui en souffrent. Comme je l'ai déjà signalé, il ne me semble pas juste que les bénéficiaires d'une succession de \$48,000, par exemple, puissent en retirer plus que les bénéficiaires d'une succession de \$52,000. A mon avis une exemption directe à l'égard des premiers \$50,000 serait plus équitable. Mes honorables collègues n'ignorent pas qu'aux États-Unis toutes les successions bénéficient d'une exemption de \$60,000.

Avant de commenter brièvement l'une des phrases du discours du trône, je désire faire connaître ma propre opinion sur la situation dans laquelle se trouve aujourd'hui l'opposition libérale au Sénat. Numériquement, nous avons la majorité, mais nous ne sommes plus le parti au pouvoir. Le gouvernement libéral a fait appel au peuple le 10 juin dernier, et après le dépouillement du scrutin, il a constaté qu'il avait été défait nettement. Ce n'est pas le temps de faire l'autopsie. Pour une raison ou pour une autre, le gouvernement a perdu plusieurs sièges et s'est trouvé dépourvu de la majorité absolue qu'il détenait avant les élections.

Je ne crois pas qu'il y ait eu des pleurs ou des grincements de dents dans le camp libéral. Nous savons tous que les cerveaux et les compétences ne sont pas le monopole d'un seul parti. Je crois que le parti libéral a très bien administré le pays au cours des vingt-deux dernières années. Il est encourageant de constater que pas une seule fois il ne fut entaché de scandale. Le gouvernement libéral s'est peut-être montré trop prudent à l'égard